



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 172

Texte de la question

RÉGIMES SPÉCIAUX

M. le président. La parole est à M. Pierre Cardo, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Cardo. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Jean-Pierre Brard. Maître Pathelin !

M. Pierre Cardo. Monsieur le ministre, aujourd'hui, au-delà du mouvement de grève des fonctionnaires, commence le sixième jour de la grève des transports en commun contre la réforme des régimes spéciaux de retraite.

Électricité et Gaz de France ont déjà entamé les négociations avec vous, il semblerait que la RATP souhaite engager les discussions demain matin et la SNCF demain après-midi.

Monsieur le ministre, j'aimerais que vous nous fassiez part de votre vision de la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Le dialogue social que vous préconisez permettra-t-il de résoudre enfin un conflit alimenté par les angoisses des uns, notamment sur leur pouvoir d'achat, la désinformation des autres et l'incompréhension de beaucoup ?

Dans ce contexte, pouvez-vous exposer à la représentation nationale la méthode et les moyens par lesquels vous comptez favoriser la négociation et trouver une issue à ces conflits ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Jean-Pierre Brard. Maître Pathelin !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. Demain, cela fera en effet une semaine que le conflit et la grève dans les transports pénalisent les usagers, une semaine de galère.

M. Jean-Pierre Brard. Le septième jour, une journée de repos, ainsi en a décidé le Seigneur !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Certains maires, dont vous-même monsieur Cardo, ont pris des initiatives pratiques, que je veux saluer, pour venir en aide aux parents qui se demandaient comment leurs enfants pourraient être accueillis alors qu'ils partent plus tôt le matin et rentrent plus tard le soir. Ce conflit est une gêne pour la SNCF et pour la RATP : les sommes ainsi perdues seraient mieux utilisées dans des négociations attendues par plus des trois quarts des agents de ces entreprises, comme le soulignait le Premier ministre. Mais il handicape aussi notre économie dans son ensemble : il faut donc en sortir, et en sortir par le haut, le plus tôt possible. C'est possible et c'est déjà chose faite dans l'énergie : à EDF comme à GDF, la grève est derrière nous. Les négociations avec l'ensemble, et je dis bien l'ensemble, des organisations syndicales ont déjà eu lieu vendredi dernier, elles se sont poursuivies hier après-midi et se tiendront à nouveau demain et jeudi.

Dans le secteur des transports, des réunions auront lieu demain matin entre la direction des entreprises et les organisations syndicales, avec la participation de l'État. Mais nous voulons, tout comme les usagers, qu'il y ait une dynamique de reprise du trafic, car même si des trains et des bus circulent depuis le début, ils ne sont pas suffisants pour assurer une desserte satisfaisante.

Il aurait été possible d'organiser ces discussions plus tôt, car nous avons fait part de notre disponibilité. Mais, aujourd'hui, les conditions sont réunies comme jamais pour que chacun fasse preuve de la meilleure volonté possible. Le Gouvernement l'a fait à chaque fois que cela lui a été demandé. Après les nombreuses discussions qui ont eu lieu, plusieurs organisations - la FGAAC, au début (*Exclamations sur les bancs du groupe de la*

Gauche démocrate et républicaine), la CFDT et l'UNSA, avec courage, la semaine dernière, et la CFTC ce week-end - sont déjà sorties du conflit.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Nous savons aujourd'hui qu'il est possible d'en sortir rapidement par le haut, pour le bien des usagers et de notre pays. Telle est en tout cas la logique de dialogue dans laquelle s'inscrit le Gouvernement avec détermination. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 172

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 novembre 2007